Protocole aphtes

Prise en charge possible en pharmacie :

Prise en charge uniquement de l'aphte vulgaire, c'est à dire l'aphte bénin, très peu récidivant et sans symptômes associés.
Actuellement, **il n'existe pas de traitement spécifique à visée curative pour l'aphte buccal**.
Possibilité de seulement donner un traitement symptomatique permettant de calmer la douleur, désinfecter et favoriser la cicatrisation.
Il faudra informer le patient que si les lésions persistent plus d'une semaine ou que les récidives sont trop fréquentes, il sera préférable de consulter son médecin ou son chirurgien-dentiste

Limites du conseil officinal et confusions possibles

L'apparition d'aphtes récidivants plus de quatre fois par an, d'aphtes géants (supérieurs à 1 cm) ou multiples, et/ou associés à d'autres symptômes (fièvre, saignement, lésions ulcéreuses localisées à un autre endroit…) constituent une limite au conseil officinal et doivent faire l'objet d'une consultation médicale.
En effet, cela peut être caractéristique d'autres pathologies :

- **<u>Le syndrome pieds-mains-bouche :</u>** Il est observé chez les enfants de 3 à 9 ans. D'origine virale, il se traduit par des ulcères au niveau de la gencive et sur la surface interne des joues, accompagnés d'une éruption cutanée sur les paumes des mains et les plantes des pieds.
- **<u>Les primo-infections herpétiques, l'hémopathie (agranulocytose, neutropénie), les maladies auto-immunes, les leucémies, les anémies… :</u>** où un aphte peut apparaître comme un symptôme annonciateur de ces pathologies.

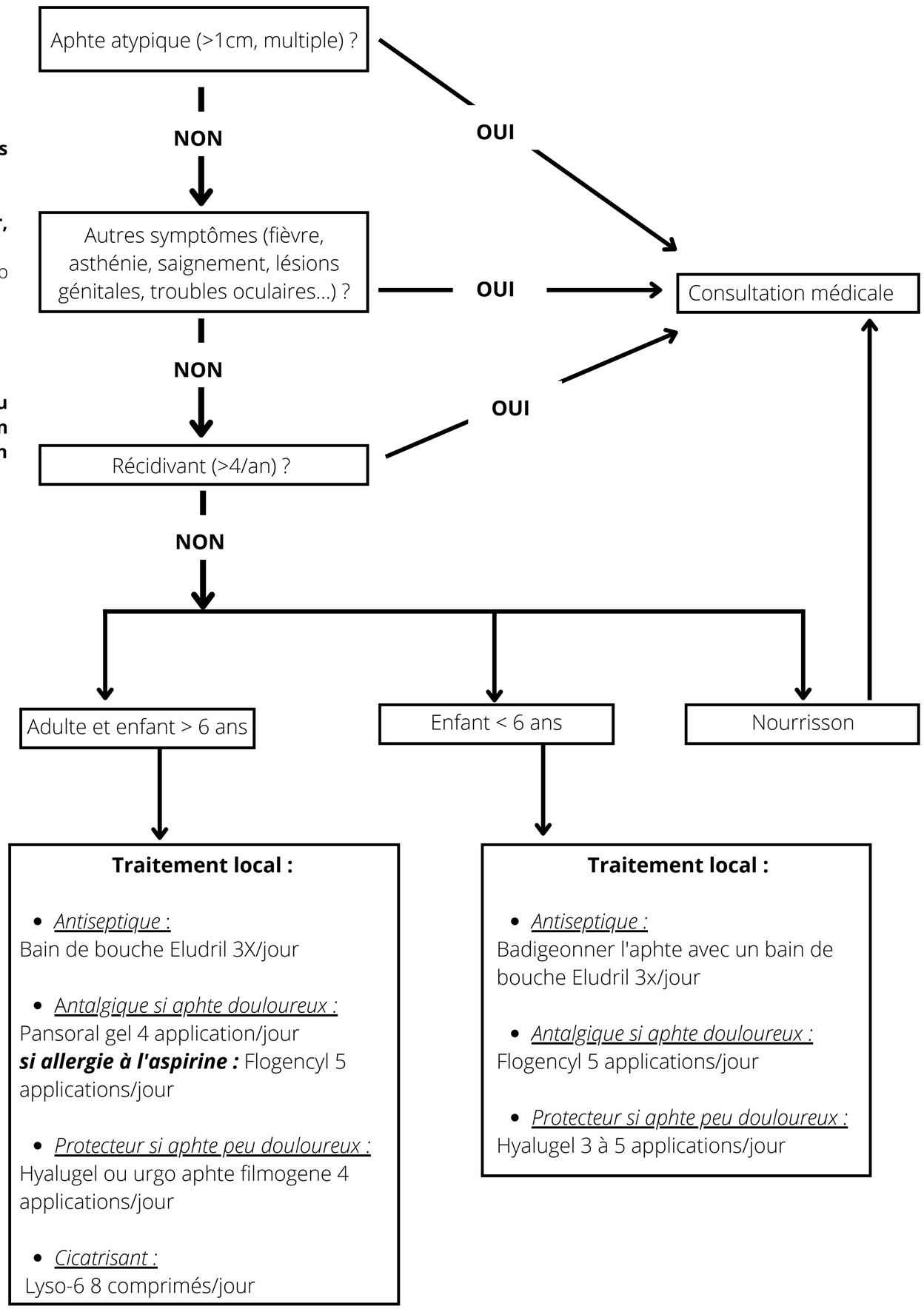
Principales questions à poser lors d'une demande de conseil

<u>Exemple :</u>
Madame A., 29 ans, se présente à la pharmacie pour un conseil :
«Bonjour, depuis quelques jours je pense avoir un aphte, il me fait mal, que puis-je faire ?»

Plusieurs questions sont primordiales pour déterminer le traitement le plus efficace et pour éliminer les pathologies différentielles plus graves associant ce même symptôme.

- Est-ce la première fois que vous avez des aphtes ou en avez-vous régulièrement ?
- Avez-vous un seul ou plusieurs aphtes et de quelle taille ?
- Depuis quand avez-vous l'aphte ?
- Avez-vous d'autres symptômes ? fièvre ? asthénie ?
- Connaissez-vous les facteurs favorisants ? alimentation ? stress ? médicaments ?
- Quel type de brosse à dents utilisez-vous et à quelle fréquence l'utilisez-vous ?

Madame A. :
« J'ai un aphte dans la bouche localisé au niveau de la lèvre inférieure et de petite taille. Il est apparu il y a deux jours. Je n'en ai jamais eu auparavant. Je ne souffre d'aucun autre symptôme. Je ne prends aucun médicament mais il y a trois jours j'ai mangé beaucoup d'ananas. J'utilise une brosse à dents souple et je me brosse les dents après chaque repas »



Protocole douleur dentaire aiguë

Prise en charge possible en pharmacie :

Prise en charge uniquement de la douleur avec des traitements symptomatiques pour diminuer au maximum la douleur.
Il conviendra de déterminer avec le patient l'intensité de la douleur et donner des conseils hygiéno-diététiques.

Limites du conseil officinal et confusions possibles

La prise en charge d'une douleur dentaire par le pharmacien est difficile, car la plupart du temps, il ne connaît pas l'origine de son apparition : carie non soignée, abcès dentaire…
C'est le domaine du spécialiste de faire le diagnostic. **Une orientation vers le dentiste est donc nécessaire.**
Insister sur le fait que l'automédication réduit les symptômes mais n'enraye pas la cause.

La présence de fièvre, d'une joue ou d'une gorge gonflée, ou d'un terrain à risque (diabète, maladies cardiaques, maladies auto-immunes, chimiothérapie), constituent une limite au conseil officinal car il y a risque de septicémie. Dans ce cas, le pharmacien orientera le patient directement aux urgences.

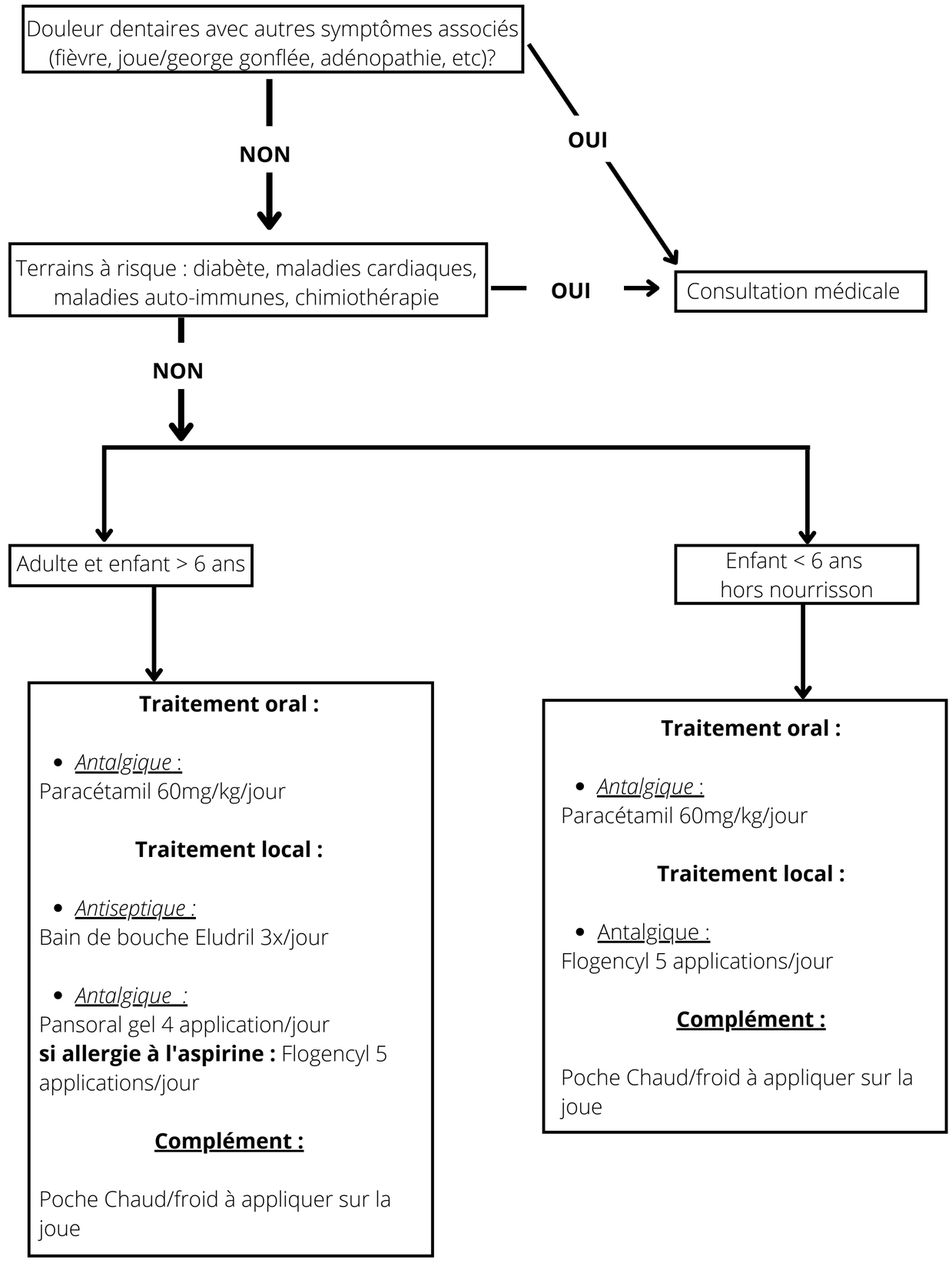
Principales questions à poser lors d'une demande de conseil

Exemple :
Madame D. arrive à la pharmacie pour demander conseil :
« J'ai une rage de dent qui me fait horriblement mal. J'ai pris deux comprimés de Dafalgan® mais la douleur ne passe pas. Est-ce que je peux avoir du Nurofen® s'il vous plait ? »

Plusieurs questions sont primordiales pour déterminer le traitement le plus efficace et pour éliminer les pathologies différentielles plus graves associant ce même symptôme.

- Depuis quand avez-vous cette douleur ?
- Comment est-elle apparue ?
- Avez-vous de la fièvre ?
- Suivez-vous un traitement médicamenteux ?
- Souffrez-vous d'autres maladies en parallèle ? asthme ? douleurs gastriques ?
- Quand êtes-vous allée chez le dentiste pour la dernière fois ?
- Avez-vous déjà pris rendez-vous chez le dentiste?

Madame D. :
« La douleur est arrivée en pleine nuit, je n'ai pas réussi à dormir. Elle s'est intensifiée quand j'ai pris un verre d'eau froide et ça me lance. Je ne pense pas avoir de fièvre. J'ai téléphoné au dentiste ce matin, il ne peut pas me prendre avant deux jours… Je ne peux pas tenir, j'ai très mal. Cela fait trois ans que je n'y suis pas allée. J'ai un traitement pour mon asthme avec du Spiriva® »



Protocole Gingivite

Prise en charge possible en pharmacie :

un traitement local et privilégiera des conseils généraux sur l'hygiène bucco-dentaire, en attendant le rendez-vous chez le chirurgien-dentiste, qui est impératif à ce stade, pour éviter toute évolution vers une parodontite et toute conséquence nuisible pour la grossesse de la patiente. Le traitement est purement symptomatique. Pour une gingivite aigue, le traitement de première intention est l'utilisation d'un dentifrice anti-inflammatoire accompagné d'un bain de bouche antiseptique pendant quelques semaines. En traitement d'entretien pour limiter les récidives, il faut utiliser un dentifrice anti-inflammatoire ou antiseptique associé au fluor pour protéger les dents des agressions alimentaires, ainsi qu'un bain de bouche dit de maintenance en usage quotidien.

Limites du conseil officinal et confusions possibles

Seule la gingivite simple liée aux bactéries de la plaque dentaire chez l'adulte ou à un appareil dentaire mal adapté relève du conseil officinal. Le pharmacien doit orienter la patiente vers son dentiste à la fin de son conseil.
Le diagnostic de la gingivite peut paraître facile au premier abord mais il existe des pathologies telles que la primo-infection herpétique, le psoriasis, le lichen plan (dermatose dont l'épithélium est détruit progressivement par un infiltrat lymphocytaire) ou le pemphigoïde cicatricielle (formation de cicatrices fibrineuses aux niveaux des muqueuses accompagnées parfois de lésions conjonctivales) qui ont pour signe annonciateur une gingivite

Principales questions à poser lors d'une demande de conseil

Exemple :
Madame E. arrive à la pharmacie pour demander conseil :
« Bonjour, j'ai les gencives rouges et gonflées, et je saigne lorsque que je me brosse les dents. Que dois-je faire ? »

Plusieurs questions sont primordiales pour déterminer le traitement le plus efficace et pour éliminer les pathologies différentielles plus graves associant ce même symptôme.

- Depuis quand est apparu le saignement, est ce récidivant ?
- Qu'utilisez-vous comme dentifrice et comme brosse à dents ?
- Combien de fois par jour nettoyez-vous vos dents ?
- Allez-vous régulièrement chez votre dentiste ?
- Souffrez-vous de maladies chroniques telles que diabète et/ou maladie
- cardiovasculaire ? Avez-vous un traitement médicamenteux ?
- Etes-vous enceinte ?
- Fumez-vous ?

Madame D. :
« J'utilise un dentifrice Fluocaril® contre les caries deux fois par jour avec une brosse à dents dure. Le saignement est apparu depuis une quinzaine de jours. Ma dernière consultation chez le chirurgien-dentiste remonte à trois ans. Je suis enceinte de trois mois et je ne fume pas »

